

**195<sup>e</sup> session du Conseil exécutif**  
**Comité sur les partenaires non gouvernementaux**  
**17 octobre 2014**

**Introduction au point 24 de l'ordre du jour**  
**par M. Eric Falt**  
**Sous-Directeur général pour les Relations extérieures**  
**et l'Information du public**  
**Représentant de la Directrice générale**

Monsieur le Président du Comité sur les partenaires non gouvernementaux,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres,  
Mesdames et Messieurs les représentants d'organisations non gouvernementales,

Je suis heureux de vous accueillir ce matin à l'UNESCO au nom de la Directrice générale, à l'occasion de cette session du Comité sur les partenaires non gouvernementaux.

First of all, Mister Chairperson, I wish you all the best in your work. I am sure that your knowledge and experience as Secretary of the Nepalese Ministry of Education and as Secretary-General of the Nepal National Commission for UNESCO will be much valued.

Ladies and Gentleman,

We now meet once a year and I feel that sometimes there are myths and misunderstandings on our relationship with civil society.

Today, as we are about to begin the Executive Board's session, I would like to introduce you to one of UNESCO's best kept secrets : our fast-changing partnership with NGOs!  
Imagine the following.

In less than two years we have been able, together with the NGO-UNESCO Liaison Committee and all the NGOs that have engaged in this effort, to give a new impetus to the collective cooperation of NGOs:

We have done so in many ways:

- with a new composition of the Liaison Committee which better represents the diversity of the world;

- with three international forums of NGOs, two of which were organized outside Paris for the very first time in the history of UNESCO;
- and with high-level celebrations of international days.

I am sure that Mr Patrick Gallaud, Chairperson of the International Conference of NGOs, will illustrate all these events in detail later today. But I would like to highlight for you now a few facts and figures.

First, participation to these events has been broad: 800 participants – mainly young people - for the NGO-led event “Education, sport and cultural diversity: new attitudes to promote human rights in the world”; approximately 200 participants in the first NGO Forum here in Paris; almost 250 participants in the second Forum in Yamoussoukro, Côte d’Ivoire (and allow me hereby to reiterate our thanks to the government of Côte d’Ivoire for its support and cooperation); and more than 100 participants in the third forum in Sozopol, Bulgaria, held a couple of weeks ago.

Of course I am not forgetting the “Vives voix” group – mainly composed by disabled people – and the Calliopée Ensemble which sang peace a month ago in an overcrowded Room I to celebrate the International Day of Peace.

Participation was also very diverse: participants from 28 countries at the recent forum in Bulgaria, almost 15 countries for the Forum in Yamoussoukro; numerous new NGOs, Clubs and Centres for UNESCO, some representatives of National Commissions, “longstanding representatives” and new generations together.....

These events also stood out with regards to the issues they addressed: human rights, antiracism, access to water, education, social inclusion, youth participation, tangible and intangible cultural heritage, all among the priority themes of our Organization.

These events furthermore stood out for the quality of their outcomes: each of them are being followed up by participating NGOs, they are raising joint projects in different fields and stimulating new partnerships. They have also been instrumental in raising awareness and pushing issues forward on national agendas (for instance in water issues in Côte d’Ivoire) and they have been instrumental in developing new networks and new ways of working together.

Enfin, tous ces événements se sont démarqués par la collaboration très étroite entre ONG, Secrétariat, et dans certains cas Etats membres : ils ont été le fruit d’un réel effort conjoint et je me tenais de partager ce secret avec vous.

Monsieur le Président,  
Chers membres du Comité,

Vous le voyez, la communauté de nos ONG partenaires est une communauté très active et notre coopération riche en événements. Je saisis d'ailleurs cette occasion pour rendre hommage à tout le Comité de liaison, et particulièrement à son brillant Président, Monsieur Patrick Gallaud, et à toutes les ONG qui se sont impliquées avec enthousiasme et dévouement dans la réalisation de ces initiatives.

Nous attendons également beaucoup de la Conférence internationale des ONG qui se tiendra au Siège de l'UNESCO à Paris du 15 au 17 décembre prochain autour du thème « Ré-enchanter le monde avec l'agenda pour le développement de l'après 2015 ».

Les participants à la Conférence seront appelés à élire un nouveau Président de la Conférence ainsi qu'un nouveau Comité de liaison ONG-UNESCO.

Nous travaillons en étroite collaboration avec M. Gallaud et son équipe pour la préparation de la conférence. Et puisque les Etats membres y seront observateurs, j'espère vous y voir nombreux afin de vous donner la possibilité de mieux connaître nos ONG partenaires et d'interagir avec elles.

Mesdames et Messieurs,

Les trois documents qui vous ont été soumis – le document 195 EX/24, 195 EX/24.INF et 195/EX/NGP/2 – vous guideront dans vos délibérations ce matin. Ils contiennent toutes les informations relatives aux questions sur lesquelles vous êtes amenés à vous prononcer.

S'il est vrai que le Comité ne s'est pas réuni à la session de printemps du Conseil, il est également vrai que ni le Secrétariat, ni les ONG n'ont chômé pendant cette période !

Ainsi, je me permettrais d'aborder les deux aspects de notre coopération avec les ONG qui vous sont soumis pour considération à cette session du Conseil.

Comme vous l'aurez constaté, aucune proposition de reclassement du statut de consultation à celui d'association n'est présentée pour décision du Conseil à cette session. En revanche, le Conseil est informé des décisions de la Directrice générale d'admettre **4 nouvelles ONG** au partenariat officiel en statut de consultation ainsi que **2 fondations** aux relations officielles.

Ces 6 organisations ont été retenues car elles ont soit développé une coopération concrète avec l'UNESCO au cours des dernières années, soit parce qu'elles ont identifié des projets de coopération pertinents pour l'avenir avec les Secteurs de programme concernés.

Comme vous le savez sans doute, la procédure d'admission de nouvelles ONG a gagné en transparence et en rigueur : en plus des critères prévus par les nouvelles Directives, elle tient aujourd'hui également compte de l'étendue des activités mises en œuvre conjointement par l'ONG et l'UNESCO et du potentiel pour une coopération future.

A ce jour, plus de 100 dossiers sont en cours de traitement par le Secrétariat. Il s'agit d'un processus long et rigoureux : pour 6 organisations admises par la Directrice générale, il y en a autant qui n'ont pas été acceptées car les conditions requises n'étaient pas réunies.

Mesdames et Messieurs,

S'il est vrai que nous avons réussi à rationaliser le processus d'admission, il est aussi vrai que le besoin d'inclusion géographique et d'universalité de notre réseau de partenaires reste un sujet sensible, qui a été d'ailleurs aussi évoqué lors des débats au sein du groupe préparatoire du Conseil.

Nous avons certes fait d'énormes progrès ces dernières années puisque, parmi les 38 ONG entrées en partenariat officiel depuis 2011, presque la moitié est issue de régions différentes, avec notamment une meilleure représentation de l'Afrique et de l'Asie-Pacifique. 4 organisations basées en Afrique ont par exemple été admises au cours des 18 derniers mois.

Toutefois, nous nous devons de décupler nos efforts pour développer et renforcer le partenariat avec les ONG des régions qui n'étaient pas représentées dans le passé, et ainsi aménager un réseau plus efficace d'ONG - tant internationales que locales – dans chaque région.

Mais ces efforts ne porteront leurs fruits qu'avec l'implication active des Etats membres et de leurs Commissions nationales. Le plan d'action du groupe tripartite - adopté par la Conférence générale à sa dernière session - met l'accent sur le rôle crucial que les Commissions nationales sont appelées à jouer pour favoriser les partenariats avec les ONG en les aidant à rejoindre le réseau UNESCO-ONG.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi maintenant d'introduire un autre grand chantier qui a mobilisé le Secrétariat depuis plus d'un an : il s'agit du recensement lancé en août 2013 sur les partenariats avec les ONG.

Cet exercice s'est inscrit dans la ligne de la Stratégie globale pour les partenariats, dont le Conseil examine la mise en œuvre à cette même session.

Son objectif n'était pas une analyse qualitative des partenariats avec les ONG, qui devrait, elle, faire l'objet du rapport quadriennal qui sera présenté par la Directrice générale à la 38<sup>e</sup> session de la Conférence générale.

Il visait plutôt à recueillir toute information pertinente sur la coopération avec les ONG partenaires officiels et à établir un tableau actualisé de l'état de cette coopération. Ce tableau sera bien entendu reflété dans la base de données des ONG et fondations, qui est accessible en ligne en anglais et en français à partir de nos deux sites : unesco.org et unesco.int. Nous sommes en train de développer une nouvelle plateforme plus développée et mieux adaptée , qui nous l'espérons sera disponible en ligne courant novembre.

Le processus de collecte des quelques 400 questionnaires envoyés s'est révélé plus long que prévu, puisqu'il s'est étendu sur un an. Cette collecte des questionnaires a été accompagnée de recherches parallèles, y compris en ligne, et de consultations avec les bureaux hors Siège et les Secteurs. Sachez que nous avons tout de même réussi à atteindre un taux de réponse de 75 % de réponses.

Les 25 % manquants correspondent aux 100 ONG qui n'ont pas répondu au questionnaire malgré plusieurs rappels. Parmi celles-ci, environ la moitié (59) ne semble plus coopérer avec l'UNESCO. Vous trouverez ces chiffres dans le document devant vous.

Je me dois néanmoins de préciser que, si certaines délégations permanentes auprès de l'UNESCO et leurs Commissions nationales pour l'UNESCO ont été consultées sur des cas ponctuels, aucune consultation structurée avec ces entités n'a été menée à ce stade.

Ladies and Gentlemen,

Allow me to outline some preliminary findings and outcomes of this exercise, which I think are important for our future action plan.

The current network of NGOs in official partnership with UNESCO does not seem to fully reflect the current status of the Organization's cooperation with non-governmental partners: this is the first very important outcome in my opinion.

The programme sectors and the field offices that contributed to the exercise reported that they collaborated with more than one-hundred NGOs that are not in official partnership with UNESCO, while a large number of NGOs either did not reply to the questionnaire or reported that they no longer maintained relations or conducted activities with UNESCO.

We must therefore ensure that the network of NGOs in official partnership be more representative, not only in terms of geographical diversity – as mentioned before – but also in terms of the current status of their cooperation with UNESCO.

This is the spirit of the draft decision proposed to you: to terminate those partnerships that have proven to be inactive, and to support the admission of NGOs with whom we already de fact cooperate. Once again, we shall work together in this endeavour – Member states, National Commissions and Secretariat.

Distinguished members of this Committee,

These are some of the secrets I wanted to share with you this morning.

I am at your disposal for answering any question you may have and I wish you every success in your work.